



## Un système de sol souple EPDM

### Un système de sol souple EPDM

Selon le BPA (bureau de prévention des accidents), les places de jeux doivent intégrer dans leur conception un sol de sécurité répondant aux exigences de la norme européenne EN 1177. Le sol de sécurité le plus apprécié est depuis de nombreuses années le sol coulé Biolast. En effet, le Biolast est simple d'entretien et offre une hauteur de chute HIC garantie par Realsport 5 à 8 ans selon le modèle. En comparaison, un sol en copeaux de bois nécessite un entretien permanent afin de garantir les épaisseurs de matériel, et ainsi la hauteur de chute.

Le Biolast, dans sa version originale, met en œuvre des particules de gomme provenant du recyclage des pneus usagés pour sa couche de base (couche de souplesse), de couleur noire. La demande pour un revêtement Biolast sans utilisation de pneumatique recyclé étant de plus en plus présente, nous avons donc développé et mis au point un revêtement composé de particules d'EPDM pour la couche de souplesse, ainsi que pour la couche d'usure avec un HIC garanti 8 ans, allant jusqu'à 3.00 mètres de hauteur.

Le **Biolastmagic** est une version du Biolast qui offre une couche de souplesse composée exclusivement d'EPDM neutre pour l'environnement. Les sols de protection amortissants Biolast Magic évitent les blessures et garantissent la pleine joie des enfants sur l'aire de jeux. La couche amortissante en granulat de caoutchouc est sans danger pour les personnes et l'environnement et ne contient pas de HAP.

Un système de protection unique en cas de chute

Les sols souples EPDM **Biolastmagic** se composent d'une couche de fond en granulat de mousse EPDM nouvelle formule. Un granulat qui offre d'excellentes caractéristiques d'amortissement et qui peut être adapté à la hauteur de chute. La deuxième couche est constituée de granulat EPDM résistant à l'usure. **Biolastmagic** n'est composé que de substances sans danger pour les personnes et l'environnement. **Biolastmagic** est conforme à la norme européenne EN 1177.

**Biolastmagic** est fabriqué avec des matériaux non toxiques. Il est conforme aux strictes exigences de la norme EN 71-3 (sécurité des jeux). Tous les produits **Biolastmagic** répondent aux exigences les plus strictes relatives à la teneur ou la migration des métaux lourds, des phtalates, des composés halogénés

et des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). Le sol de protection amortissant répond à son objectif et il est en même temps sans danger pour les personnes et l'environnement. Le **Biolastrmagic** existe en deux versions, la version standard bénéficiant d'une garantie Realsport pour le HIC de 5 ans et le **Biolastrmagic MAX** est au bénéfice d'une garantie HIC de Realsport durant 8 ans.

### Le Biolastrmagic couche par couche



## Les conseils d'un spécialiste

*Vous avez un projet de place de jeux et souhaitez obtenir les conseils d'un spécialiste?*

Grâce à nos nombreux techniciens spécialisés en places de jeux et architectes-paysagistes, nous pouvons vous offrir un concept clé en main. De l'étude à la réalisation de votre projet, nous vous accompagnons pour choisir les jeux les plus adaptés à votre demande ainsi que les revêtements amortissants adéquats.

Nos conseillers techniques sont en possession des attestations du BPA et sont formés afin de trouver les meilleures solutions pour votre projet.

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations, vous pouvez nous contacter, ou vous documenter grâce à nos documentations en ligne.

Nous restons en tout temps à votre disposition.